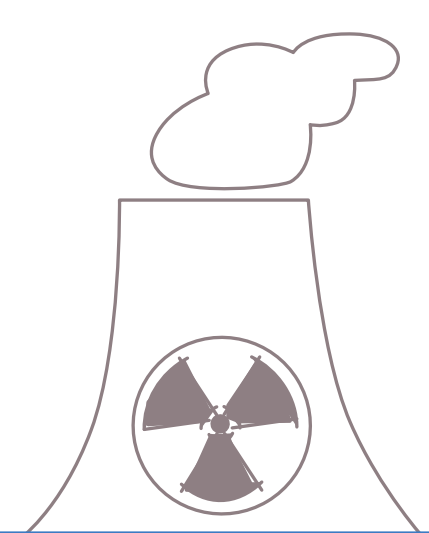
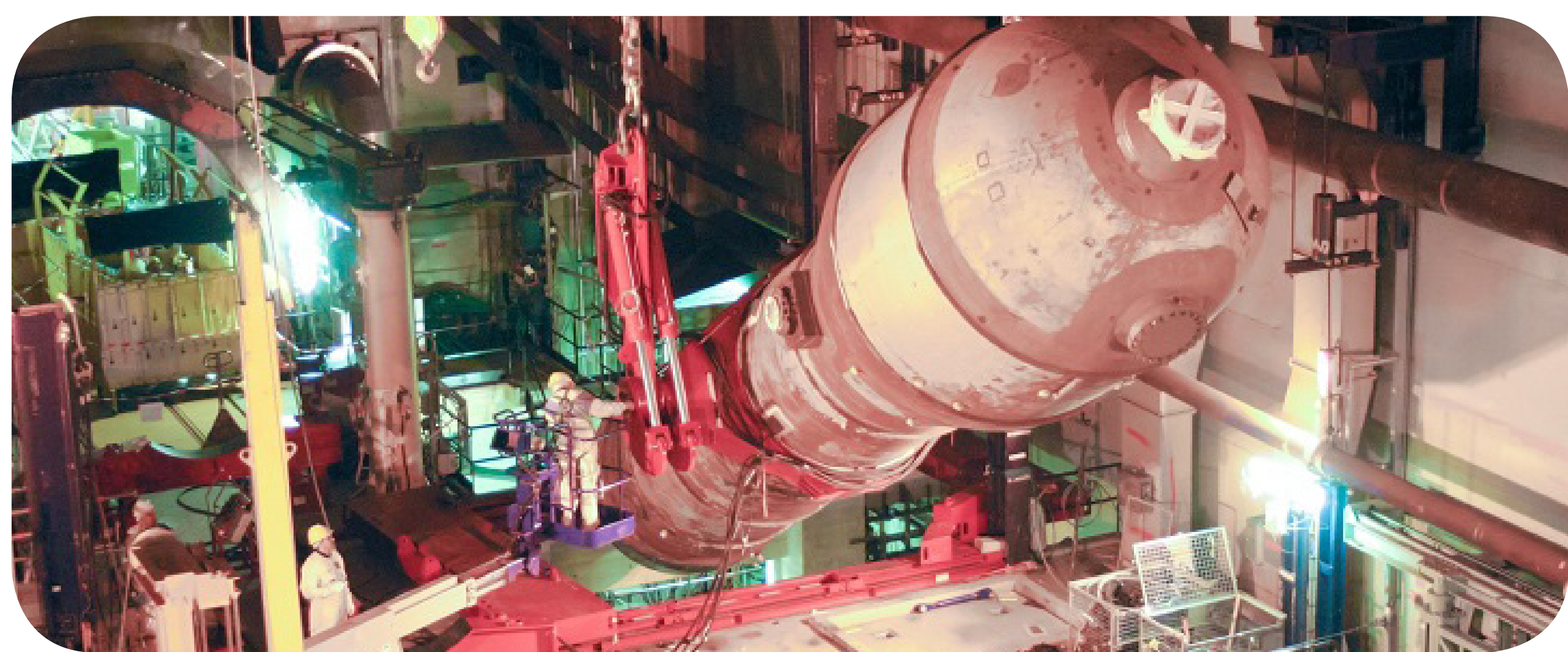


DÉMANTELÉMENT DU NUCLÉAIRE



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Pierre de SAINTIGNON, Premier Vice-Président en charge du Développement Économique, des Nouvelles technologies et de la Formation permanente.
- **DIRECTEUR DE PROJET** : Quang NGUYEN, Pôle Économie, Formation, Recherche et Développement.
- **LANCEMENT OFFICIEL** : 22 Mars 2013

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



Le vieillissement des réacteurs nucléaires est significatif : 48 des 58 réacteurs ont été mis en service entre 1977 et 1989.

Quel que soit le modèle énergétique qui sera adopté pour les prochaines décennies, les centrales nucléaires actuellement en fonctionnement devront, au terme de leur durée d'exploitation, être démantelées.

L'absence d'une filière industrielle spécialisée sur le démantèlement.

Pourtant le marché existe : 54 réacteurs nucléaires en Europe à démanteler sur les 25 prochaines années selon la Commission Européenne.

230 PME-PMI sont accompagnées par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nord de France et soutenues par le Conseil régional et le Pôle d'Excellence Mécanique Mecanov' dans le cadre du programme Nucléi.

La formation supérieure et la recherche dédiées au nucléaire sont en plein essor. L'activité de Gravelines entraîne le développement de la formation continue et de l'apprentissage.

Les acteurs régionaux doivent se préparer et s'organiser pour répondre présent à l'expansion et le développement de ce besoin des territoires pour prendre une place majeure sur le marché du démantèlement.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SOUTENIR L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE EN RÉGION

- **Soutenir** le développement d'une filière industrielle spécialisée et **garantir** la qualité des emplois et l'excellence environnementale des pratiques mises en œuvre.

- **Accompagner** la montée en qualité des formations initiales concernées.

BIENS COMMUNS

L'emploi régional préservé et développé grâce à la formation et à la qualification pour préparer les travailleurs aux emplois liés au démantèlement, en assurant la sécurité de ces travailleurs du nucléaire.

L'activité industrielle régionale, reflet de son histoire de la région et facteur d'attractivité.

L'environnement préservé, par la gestion rigoureuse des matières nucléaires.

La cohésion et le développement équilibré du territoire régional.

L'information et la transparence vis-à-vis de la population.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Les parties prenantes partagent désormais une vision commune et mobilisatrice sur les enjeux du démantèlement du nucléaire pour le territoire et ses organisations.

L'implication des grands opérateurs comme EDF, AREVA et le CEA entre autres, est nécessaire pour encourager et favoriser l'accès des entreprises, petites et moyennes, au marché du démantèlement du nucléaire.



FOCUS SUR LES AVANCÉES

Formation et Recherche renforcées

- Le renforcement de la formation supérieure à l'Université de Lille 1 et de la formation tout au long de la vie avec en perspective un contrat d'objectifs sectoriels sur le nucléaire.

- Le soutien à la recherche par les coopérations entre l'Université de Lille 1 et le CEA, AREVA et l'ASN.

Intégration du démantèlement dans le programme Nucléi

- Un projet de plate-forme régionale de transfert technologique associant le Commissariat à l'Énergie Atomique.

La rencontre des acteurs du démantèlement

- La Journée Filière Démantèlement du Nucléaire organisé le 19 juin 2014 a réuni 90 participants. Elle a associé la CCI de région Nord de France (CCIR), la Région Nord-Pas de Calais et le Pôle d'Excellence Mécanique Mecanov', AREVA et le CEA, l'entreprise WESTINGHOUSE en charge du démantèlement de la centrale nucléaire José Cabrera à proximité de Madrid et les entreprises de la Région.

Le travail de mobilisation et d'échanges rend envisageable un investissement financier important des acteurs pour anticiper, former, et se préparer afin d'être en capacité de saisir les opportunités identifiées autour du démantèlement.

« La Région a souhaité se saisir de ce **sujet de dimension nationale et internationale**, parce que le Nord - Pas de Calais est partie prenante du paysage nucléaire français, avec, sur son territoire, la plus grande centrale nucléaire de l'Europe de l'Ouest, installée à Gravelines. Dans son **rôle de facilitateur et d'animateur du développement économique**, la Région et ses partenaires, la CCI de région Nord de France et le Pôle d'excellence mécanique Mecanov', ont fait le choix d'**anticiper sur les perspectives de démantèlement du nucléaire**. »

Pierre de Saintignon,
élu référent de l'opération de développement Filière démantèlement du nucléaire

EURALENS

- **ÉLU RÉFÉRENT** : Daniel Percheron
- **DIRECTEUR DE PROJET** : Gilles Pette, Direction Générale des services.
- **DIRECTIONS** :
L'ensemble des directions opérationnelles et fonctionnelles.
- **LANCEMENT OFFICIEL** : Novembre 2008

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



L'EFFET LOUVRE LENS (2004) ; étincelle d'une dynamique intégrée et transversale qui entend répondre, de façon concertée et collective, aux nouvelles opportunités de développement du Bassin minier.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION EURALENS (2009) :

Une mobilisation large des acteurs locaux et régionaux réunis autour du même objectif : optimiser les externalités induites par l'implantation du musée.

UN «ARCHIPEL NOIR» À FORT POTENTIEL :

Les principaux éléments de diagnostic de l'étude portant sur l'optimisation des externalités induites par le musée font état :

- D'un territoire de 576 000 habitants à l'organisation institutionnelle morcelée et en potentiel pour devenir une nouvelle métropole.
- D'un défi culturel, sociétal, économique et urbain à mener.
- D'une nécessité de concilier aménagement urbain durable, développement économique et développement humain.
- D'une image dégradée de cet «archipel noir».

PASSER DE LA STRATÉGIE À L'OPÉRATIONNEL

Finalités stratégiques

- Lutter contre le morcellement du territoire en favorisant sa métropolisation.
- Identifier, favoriser et fédérer tous les projets d'intérêt général issus du territoire.
- Améliorer l'image du territoire par la promotion d'une vision intégrée de la ville durable.

Finalités opérationnelles

- Faire émerger des projets, existants ou à concevoir, [...] de les labeliser, de les accompagner et d'en assurer la synergie avec l'ensemble du territoire.
- Étudier les conditions de leur mise en œuvre opérationnelle.
- Mobiliser et animer des partenariats autour de ces projets.

FOCUS SUR LES AVANCÉES

Labelisation Euralens : 26 projets labelisés Euralens ont bénéficié d'un appui en ingénierie technique et financière ainsi qu'en communication. Cette démarche de labelisation est un vecteur fort de coopération des acteurs impliqués dans la démarche.

Le changement des pratiques et attitudes des parties prenantes traduit par un cadre de pensée commun qui semble aujourd'hui réunir ces derniers tant dans la vision du territoire que dans les modalités d'action publiques.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

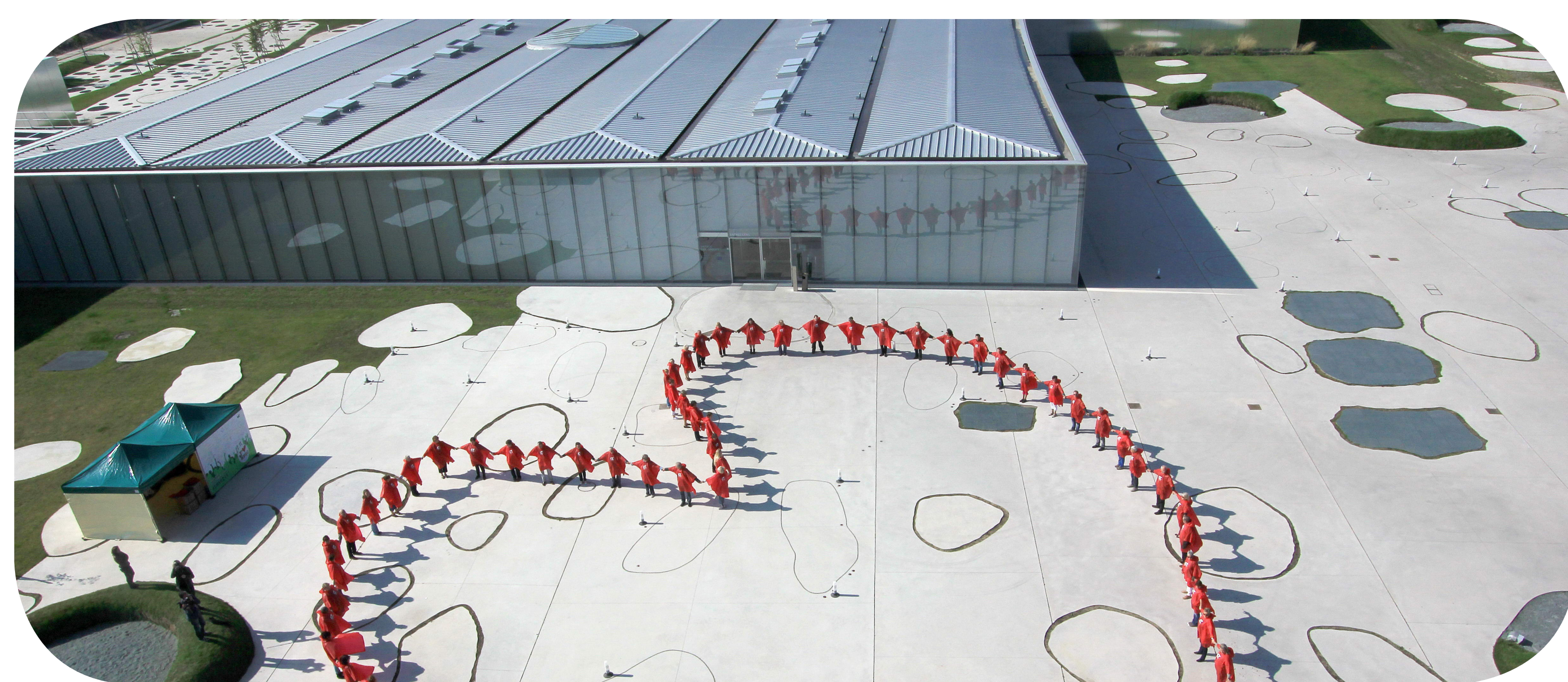
Les méthodes de travail mises en place au sein de l'association favorisent le développement des démarches partant du terrain. Cela favorise l'appropriation de la démarche par les acteurs et limite le risque de blocage politique. Ces nouvelles formes de coopération n'ont pas dépossédé les forces politiques en présence de leur mission sur le territoire.

La neutralité des différents Forums est l'un des facteurs déterminants permettant de faire tomber les frontières existant sur le territoire en transposant les acteurs sur un autre terrain sans enjeu de pouvoir apparent.



5 CHANTIERS POUR UNE POLITIQUE RÉGIONALE

- Organiser la gouvernance autour d'un pilier reconnu ; le forum Euralens qui compte 70 membres et porte la démarche.
- Viser l'excellence à travers le Cercle de Qualité ; instance au sein de laquelle différents experts veillent à la qualité des projets.
- Créer une plate-forme d'intelligence collective, outil fédérateur des différentes informations et données produites par les partenaires dans une logique d'enrichissement mutuel et d'évaluation du changement impulsé.
- Promouvoir la dynamique et les actions réalisées à l'aide de multiples canaux de communication.
- Créer une logique de labelisation favorisant le suivi et la qualité d'accompagnement des projets identifiés.



La longue durée du processus aura permis de laisser le temps de l'adhésion à la démarche en montrant tant son sérieux que sa durabilité. Cette forme d'adhésion progressive des parties prenantes a un effet « boule de neige » associant de nouvelles parties prenantes qui s'engagent dans la continuité de leurs partenaires.

Le portage politique et managérial extrêmement important dont bénéficie l'opération de développement est un dernier facteur de réussite important, permettant de développer de la transversalité dans les organisations thématiques.

« **La dynamique est engagée.** Après cinq ans d'existence, Euralens réunit aujourd'hui plus de **70 adhérents**. Ses trois assemblées générales annuelles rassemblent chaque fois près de 150 personnes et le **label Euralens**, avec 91 candidatures, **fait l'objet d'un véritable engouement**. Les premiers résultats sont bons et les attentes sont fortes, ce qui impose de **soutenir la dynamique pour continuer dans cette voie.** »

Bernard Masset,
Président de l'association EURALENS et Gilles Pette, directeur de projet.

EAU DANS L'AUDOMAROIS

- **ÉLU RÉFÉRENT** : Damien Carême
- **DIRECTRICE DE PROJET** : Elyssa Lemoine, Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
- **RÉFÉRENTE RÉGION** : Juliette Cappel, Direction Aménagement Durable (DAD)
- **DIRECTIONS** : Direction de l'Environnement (DENV) / Direction de la Formation permanente (DFP) / Direction de l'Action économique (DAE) / Direction des Formations initiales (DFI) / Direction du Développement durable, de la Prospective et de l'Évaluation (D2PE).
- **LANCEMENT OFFICIEL** : 26 juin 2012, réunion de lancement officiel du Pôle de Recherche et de Développement Eau (PRDE) dans l'Audomarois

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



Présence d'un des principaux châteaux d'eau de la Région

L'eau : une ressource très sollicitée

(usages industriels, domestiques, agricoles, touristiques, de loisirs etc).

Des défenseurs et experts mobilisés

De ce fait, l'opération de développement «L'eau dans l'Audomarois» concerne potentiellement un très large panel d'acteurs et d'usagers.

Des usagers et consommateurs à sensibiliser

(acteurs de l'environnement, consommateurs d'eau, acteurs du développement territorial et économique, publics et privés etc).

FINALITÉS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT

C'est pour répondre à des enjeux de gestions intégrées de l'eau que l'opération de développement a été lancée à partir de l'initiative coordonnée du territoire et de la Région (apport financier et méthodologique).

BIENS COMMUNS

La ressource en eau préservée en quantité et en qualité
Les paysages et la biodiversité protégés
Le développement d'emplois de qualité dans les métiers liés à l'eau
L'adaptation au changement climatique

FOCUS SUR LES AVANCÉES

UN OUTIL FÉDÉRATEUR : LE PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SUR L'EAU (PRDE).

- Générer une dynamique partenariale de développement autour de la gestion collective de la ressource en eau.
- Garantir le développement durable de la ressource par delà les usages et les projets de territoire.

UN SCHÉMA DE GOUVERNANCE LISIBLE ET EFFICACE STABILISÉ ET PRÉSENTÉ À L'AUTOMNE 2014

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Le portage politique local et régional, et la clarification de leurs ambitions communes est déterminant pour la réussite d'une opération de développement, ancrée sur un territoire délimité, mais dont les enjeux concernent l'ensemble des acteurs de la région.

« Cette opération de développement **réinterroge la politique régionale de l'eau**, en amenant à appréhender la ressource en eau non pas dans une seule perspective de sanctuarisation environnementale mais plutôt **comme un vecteur de développement territorial durable.** »

Élyssa Lemoine,
directrice de projet basée à la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et Juliette Cappel référente Région.

DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF DU SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION.

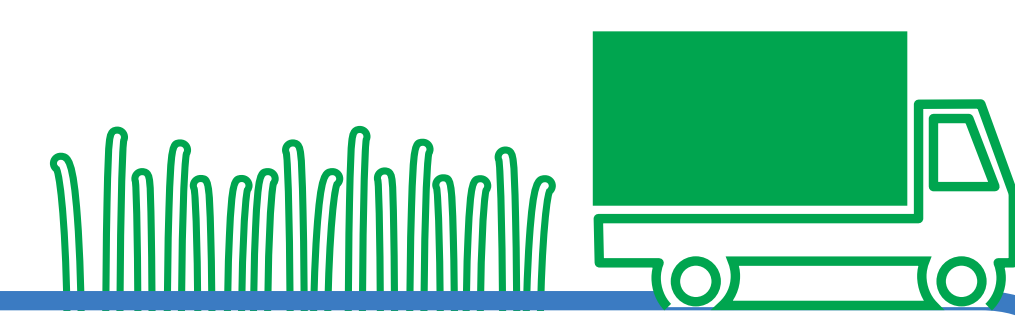
Enjeux, objectifs, plan d'action, organisation, études techniques et communication sur les travaux enclenchés.

Pour élaborer une politique cohérente en matière d'Eau et de structurer des réponses adaptées, il est primordiale que les échelles locale et régionale puissent cheminer en concertation et interroger chacune les termes d'une transversalité interne.



« Les enjeux sont multiples autour de la question de l'eau et générateurs de tensions entre les différents acteurs du Marais Audomarois. **L'intervention de la Région permet de décentrer les acteurs de leurs rapports habituels.** Il y a un temps pour faire connaissance et générer de la curiosité. Puis vient le temps de **mettre en place un mode d'action collectif** auquel elle peut apporter ses compétences. »

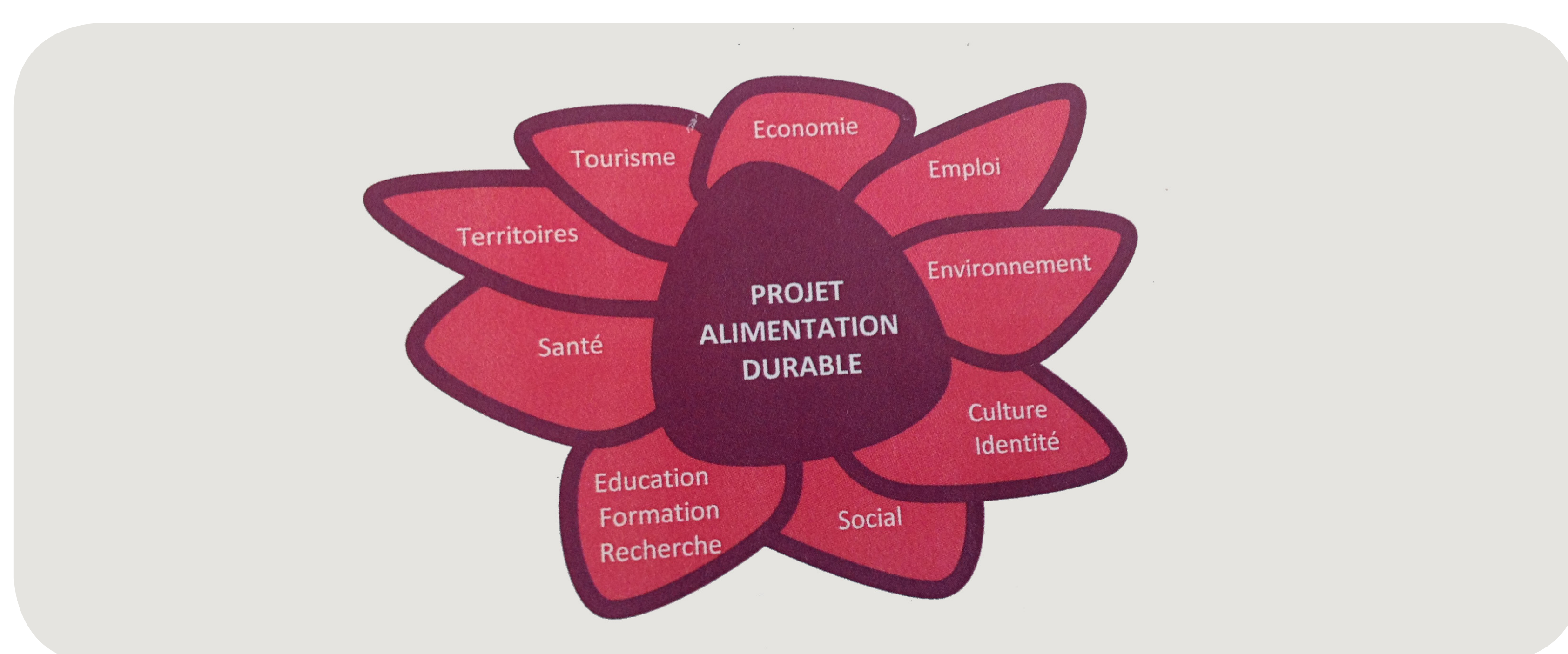
Damien Carême,
élu délégué à l'opération de développement Eau dans l'Audomarois.



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Jean-Louis Robillard,
Vice-Président en charge de l'alimentation, la régionalisation de l'agriculture et la ruralité
- **DIRECTRICE DE PROJET** : Dominique Trinel,
Direction de l'Action Économique
- **DIRECTIONS** : Direction de l'Environnement / Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux / Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur, de la Santé, des Technologies de l'Information et de la Communication / Direction de l'Action économique / Direction des Formations Initiales / Direction de l'Aménagement Durable / Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation
- **LANCEMENT OFFICIEL** : Octobre 2012

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



Une question stratégique sans politique dédiée

La question alimentaire est une question stratégique en matière :

- **de santé** : augmentation du nombre de diabétiques, apparition des allergies alimentaires, recrudescence des maladies cardio-vasculaires
- **d'environnement ; aménagement du territoire** : l'alimentation est responsable d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre ; le gaspillage alimentaire atteint 35 à 50% dans les pays de l'Union européenne, les pratiques agricoles conduisent à l'érosion de la biodiversité, à l'épuisement des ressources (eau, sols ...) etc.
- **d'économie et d'emploi** avec la disparition des exploitations agricoles et la vulnérabilité du secteur agro-alimentaire.
- **d'inégalités sociales** : recours accru à l'aide alimentaire pour les plus pauvres ; de 12,5 à 50% du budget consacré à l'alimentation.

Elle fait l'objet d'une attention grandissante à toutes les échelles territoriales.

FAVORISER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION POUR TOUS

Construire une politique régionale de l'alimentation multi-partenaire :

- Identifier les attentes et besoins des citoyens.
- Accompagner la coordination des acteurs régionaux (Etat, collectivités locales, institutions publiques, chambres consulaires, filières professionnelles, associations, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs ...).
- Mettre en cohérence les initiatives régionales en faveur de l'alimentation.

Le résultat attendu est l'émergence d'un système alimentaire plus durable permettant l'accès à tous à une alimentation suffisante, disponible à proximité, économiquement accessible et de qualité.

BIENS COMMUNS

Sécurité alimentaire pour les habitants du territoire.

Emploi dans le secteur agricole et les zones rurales.

Qualité des paysages ruraux et de la biodiversité.

Lien social par la réappropriation de l'acte alimentaire, la création de liens entre producteurs/consommateurs, milieu rural/milieu urbain.

Santé pour tous.

Lutte contre le réchauffement climatique.

LES 4 AXES D'UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION

Qualifier les acteurs du système alimentaire : produire de l'aide à la décision publique.

Décloisonner : favoriser les échanges entre acteurs du système alimentaire.

Expérimenter : valoriser les initiatives locales, favoriser l'implication des acteurs et des territoires dans les projets.

Structurer les réseaux et les modes d'action.

FOCUS SUR LES AVANCÉES

Partage d'un pré-diagnostic régional sur l'alimentation et identification des axes de travail prioritaires au travers de la mobilisation de **400 parties prenantes du système alimentaire**.

Rédaction d'un guide de l'alimentation durable à l'issue de plusieurs ateliers de travail multi-partenarial afin de mieux appréhender l'ensemble des enjeux et thématiques qu'intègre le système alimentaire.

Animation d'un débat public régional sur l'alimentation de mars à juin 2014 associant les citoyens à la définition de la politique régionale. Les avis de plus de 700 citoyens et acteurs régionaux ont été recueillis.

3 communautés d'agglomération de la région se sont engagées dans un Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération. La contractualisation amène chaque territoire à initier une approche globale de l'enjeu alimentaire et de sa gouvernance : réalisation d'un diagnostic, d'une stratégie agricole et alimentaire et mise en œuvre de projets concrets, organisation du pilotage.



RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

L'inventaire et la cartographie des dispositifs et projets relevant de l'alimentation, portés par les différents services en interne de l'institution, a débouché sur le montage d'une équipe projet pluridisciplinaire ayant pour objectif de mettre en cohérence et de faciliter la lisibilité de ces dispositifs.

Les parties prenantes se sont saisies de la dynamique impulsée par la Région et demandent à poursuivre et à consolider les efforts à travers des initiatives au service d'une alimentation de qualité.

« **Le système alimentaire régional est fait d'activités économiques non reliées, sans harmonisation autour d'une vision avec l'ensemble des acteurs. Vouloir mener une opération de développement nécessite de **co-construire une vision prospective partagée** et de créer un climat de confiance entre acteurs et d'écoute des réalités de chacun. Il s'agit aussi de **faire émerger les zones de dissensus et de consensus** pour envisager les **champs d'actions communs possibles.** »**

Jean Louis Robillard,
élu référent de l'opération de développement Gouvernance alimentaire

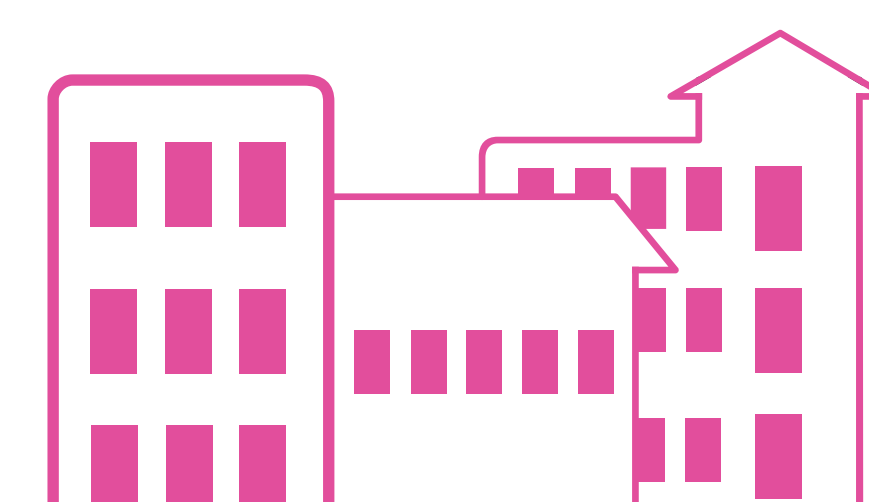
Le Débat Public a permis de légitimer le sujet de l'alimentation et d'identifier des priorités d'action. Elles représentent le socle sur lequel s'appuyer pour construire une politique régionale de l'alimentation mais aussi sur la volonté et l'engagement de l'État, des autres collectivités et l'ensemble des acteurs du système alimentaire.



« Dans la **mobilisation** et le **travail collectif**, le **décloisonnement** du sujet est important pour sortir des points de vue sectoriels et figés et permettre à chaque partie prenante d'**aborder les contraintes des autres acteurs du système alimentaire**, la mise en réseau et le **dialogue multi partenarial** permet, nous en sommes témoins, de **produire de nouvelles coopérations efficaces** entre les acteurs du système. »

Dominique Trinel,
chef de projet de l'opération de développement Gouvernance alimentaire

100 000 LOGEMENTS



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Emmanuel CAU, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du Plan Climat
- **DIRECTRICE DE PROJET** : Nathalie Roturier, Direction de l'Aménagement Durable
- **DIRECTIONS** : La Direction de l'Aménagement durable (DAD) / La Direction de l'Environnement (DENV) / La Direction de la Formation Permanente (DFP) / La Direction de l'Action économique (DAE) / La Direction des Formations Initiales (DFI) / La Direction Europe (DEU) / La Direction de la Gestion Patrimoniale (DGP) / La Direction des Partenariats internationaux et régionaux (DPIR) / La Direction de la Gestion Financière (DGF) / La Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) / La Direction du Contrôle de Gestion (DCG), et la Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation (D2PE).
- **LANCEMENT OFFICIEL** : fin 2011

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



UN PARC DE LOGEMENT VÉTUSTE

Le parc de logement dans le Nord-Pas de Calais représente :
20% des émissions de CO² du territoire
25% des consommations énergétiques du territoire

Consommation moyenne des logements

De la Région Nord-Pas de Calais :

> 300 kWh/m²/an

De France :

> 250 kWh/m²/an

UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION

Appliquer l'objectif « Facteur 4 » au parc de logements du Nord – Pas de Calais implique de réhabiliter environ 35 000 logements par an (7 000 logements sociaux, 28 000 logements privés en moyenne) durant les 40 prochaines années.

Dans ce contexte, la Région Nord-Pas de Calais propose à l'ensemble des partenaires concernés un Plan régional de réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements privés anciens dont le but initial est 100 000 logements d'ici la fin du mandat régional (2015).

LES 4 GRANDS CHANTIERS DU PLAN 100 000 LOGEMENTS

Consolider les partenariats aux plans national, régional et local.

Informier et conseiller les particuliers en s'appuyant sur les dynamiques locales.

Garantir la qualité des réalisations dans une perspective facteur 4 et/ou Batiment Basse Consommation (BBC) rénovation.

Créer l'outillage juridique et financier.



RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

La Région a souhaité développer une véritable synergie d'acteurs pour atteindre les effets attendus notamment en termes de transformation écologique et sociale. Cette synergie est une condition nécessaire au changement d'échelle et au développement massif du processus de réhabilitation énergétique et environnementale à l'échelle régionale.

« Sur le plan technique, on maîtrise à peu près tout. Par contre, pour **relever le défi de la rénovation énergétique de tous les logements** dont ceux des propriétaires pauvres, il nous faut **sortir du modèle de financement traditionnel** (subvention, crédit d'impôts et prêt) **pour tendre vers un opérateur de tiers investissement**. Cet opérateur avance le coût de travaux et récupère une partie des économies d'énergie réalisées. Cela nécessite une **expérimentation nationale** ou une **modification de la loi** au cœur de toutes nos attentions. »

Emmanuel Cau,
élu référent de l'opération de développement 100 000 logements

FOCUS SUR LES AVANCÉES

Une **région pilote** au plan national,

18 conventions de partenariat au plan régional pour une stratégie partagée et ciblée sur l'ensemble du territoire,

9000 logements réhabilités dans le « parc social »,

3543 Audits Environnementaux et Énergétiques et autres services aux particuliers,

Préfiguration d'un portail Web pour partager le suivi de la diffusion des audits et l'avancement des travaux sur les territoires,

29 Espaces Infos Énergies,

Expérimentations sur l'auto-réhabilitation,

Animation et professionnalisation de la filière bâtiment-éco-rénovation,

La construction de l'outillage juridique et financier : partenariat de la Région avec des réseaux bancaires concernant la distribution des produits financiers attractifs dédiés à la réhabilitation énergétique du logement, à l'expérimentation et la mise en place du 1er micro-crédit axé sur la réhabilitation énergétique ; et à la préfiguration d'un opérateur régional de tiers financement en faveur du parc privé,

Un plan de communication pour accompagner cette dynamique.

Le succès du développement de l'opération est dû en partie à la conduite technique et politique transversale en mode projet.



LUTTE CONTRE LE DIABÈTE



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Cécile Bourdon, Vice-présidente à la santé - Sandrine Rousseau, Vice-présidente à l'enseignement supérieur et à la recherche
- **DIRECTIONS** : Direction de Environnement (Denv), Direction de la Recherche de l'Enseignement Supérieur, de la Santé, des Technologies de l'Information et de la Communication (DRESSTIC), Direction de l'Action économique (DAE) Direction Formations Initiales (DFI), Direction de l'Aménagement Durable (DAD), Direction Développement Durable, Prospective et Evaluation (D2DPE)

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



La France dans une situation épidémique.

Entre 2000 et 2009, le nombre de personnes atteintes de diabète est passé de 1,6 millions à 2,9 millions*. Le taux de personnes atteintes (4,4 %) était en 2009 celui que les experts annonçaient pour 2016.

*Source : Institut de veille sanitaire

La région Nord – Pas de Calais est particulièrement touchée par le diabète. L'augmentation du nombre de personnes diabétiques est liée au phénomène de surpoids et d'obésité (ainsi qu'au vieillissement de la population) dont la corrélation avec les difficultés sociales est avérée.

ASSURER UN PARCOURS DE VIE ET DE SOINS DE QUALITÉ À TOUS

Articuler et mettre en cohérence les politiques publiques locales
Favoriser le **recours des plus démunis** au système de soin de premier recours
Impulser dans la formation initiale et continue des **changements culturels** dans les pratiques des professionnels et des bénévoles
Observer et évaluer pour valoriser les bonnes pratiques pour **créer un référentiel partagé**.

FOCUS SUR LES AVANÇÉES

Accompagnement des acteurs sur deux territoires (le Valenciennois et la zone de proximité de Lens Hénin) présentant de fortes inégalités sociales et une forte prévalence pour expérimenter de nouvelles solutions.

Impulsion d'une dynamique collective illustrée par un évènement organisé en octobre 2013 qui a marqué le lancement officiel des travaux et a permis de créer un espace de dialogue entre les multiples parties prenantes.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Un portage politique clair et volontaire est un élément nécessaire à la réalisation d'une opération de cette envergure. Pour cette opération, il n'existait pas d'espace de travail défini pour les deux élues référentes. Le positionnement politique de l'opération a donc manqué de lisibilité ce qui a freiné son développement.

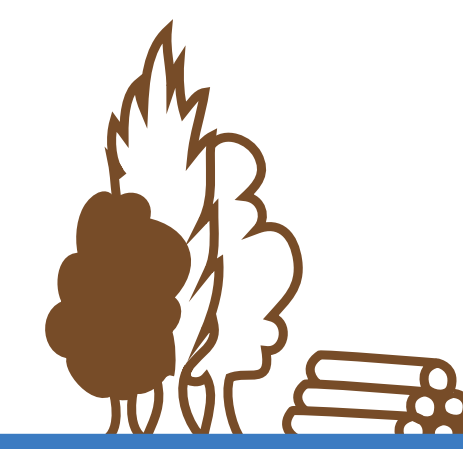
Lorsqu'une collectivité territoriale souhaite apporter une contribution à un enjeu sur le territoire il est fondamental de définir très précisément et de manière transparente le projet politique de l'institution et le rôle qu'elle compte jouer pour renforcer les systèmes d'acteurs qui prennent en charge depuis plusieurs années ces problématiques. Cela afin d'éviter des incompréhensions, ce qui entraîne des blocages.

« **Le diabète est une maladie de civilisation.** Elle est le résultat de nombreux facteurs. Héritaires mais aussi économiques, sociaux, de comportements : mauvaise alimentation, sédentarité, difficulté d'accéder à des produits frais et de qualité ... Il apparaît donc évident qu'on ne peut résoudre ce fléau qui touche particulièrement notre région par des modes opératoires en silo. **La réponse est forcément systémique, transversale, collective.** »

Sandrine Rousseau, élue référente de l'opération de développement Lutte contre le diabète



VALORISATION DE LA FORÊT ET FILIÈRE BOIS



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Emmanuel CAU,
Vice président en charge de l'aménagement du territoire de
l'environnement et du plan climat.
- **DIRECTEUR DE PROJET** : William Glorie,
Direction de l'Environnement
- **DIRECTIONS** :
Direction de l'Environnement, Direction de l'Aménagement Durable,
Direction de l'Action Economique, Direction de la Formation Permanente,
Direction des Formations Initiales, Direction de la Recherche, de
l'Enseignement Supérieur, de la Santé, des Technologies de l'Information
et de la Communication
- **LANCEMENT OFFICIEL** : 2006-2007

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



La région est marquée par un faible taux de boisement et par un fort morcellement physique et administratif de la forêt. Or ces milieux naturels forestiers rendent de nombreux services environnementaux et sociaux d'où la nécessité de les préserver pour eux mêmes et pour les biens communs qu'ils apportent.

La région Nord-Pas de Calais est la **3^{ème} région de France consommatrice de produits bois transformés.**

La filière bois dans la région représente : **4650 entreprises** et **29000 salariés.**

FINALITÉS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT

Promouvoir des filières de transformation régionales et des circuits courts locaux valorisant la ressource forestière.

Générer davantage de valeur ajoutée et de rentabilité pour couvrir le coût de la prise en compte des dimensions écologiques et sociales.

BIENS COMMUNS

- Préservation de la biodiversité forestière ordinaire et extraordinaire ainsi que celles des milieux associés.
- Préservation du climat par la limitation des gaz à effet de serre.
- Préservation de la qualité des ressources et des milieux pour la santé et le bien-être des populations.
- Production de ressource dont le bois support d'activité économique.
- Développement durable, équilibré et solidaire des entreprises et des territoires.
- Création de la pérennisation d'emplois durables et de qualité.
- Contribution à l'aménagement du territoire par le développement des zones rurales.
- Préservation des paysages et lutte contre l'étalement urbain.
- Développement d'espaces de détente, de découverte et d'activité.

LES 6 CHANTIERS CLÉS DE LA POLITIQUE « FILIÈRE FORÊT BOIS »

OBJECTIFS

Constituer un partenariat large et pérenne
Renforcer la connaissance et l'observation
Promouvoir une gestion multifonctionnelle de la forêt
Promouvoir l'usage des essences régionales dans la construction et en bois énergie.
Accompagner le développement de la filière
Développer les solutions innovantes et fiables



FOCUS SUR LES AVANCÉES

Un premier contrat de filière signé en 2010/2011 pour une durée de 3 ans entre Nord Picardie Bois (pour le compte de l'ensemble des acteurs de la filière) et les Conseils régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Un nouveau contrat de filière en cours de réécriture en y associant notamment les naturalistes.

De nouveaux observatoires et outils pour renforcer la connaissance :
- un observatoire des effets du changement climatique sur l'écosystème forestier,
- un observatoire de la filière bois sur les activités économiques et les emplois en partenariat avec l'INSEE,
- des guides des stations forestières sur la totalité du territoire régional pour définir les plantations adaptées aux milieux.

De nombreuses études sur les débouchés pour les essences de bois régionales à différentes étapes du processus de transformation.

Un accompagnement pour une trentaine de propriétaires forestiers par an pour mettre en place des **plans de gestion durable de la forêt**.

Une dizaine de travaux forestiers par an visant à assurer la mobilisation des bois tout en améliorant la qualité des milieux forestiers.

46 % de la surface totale certifiée en gestion forestière durable.

Un Plan Forêt Régional adopté et mis en œuvre.

Plus d'une dizaine d'opérations vitrine pour promouvoir l'usage des essences régionales.

La création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour assurer la structuration de la filière bois énergie dans le Pas de Calais.

Plus d'une vingtaine de contrats de développement pour les PME et les entreprises artisanales.

Une vingtaine d'entreprises par an accompagnées pour obtenir la certification concernant la traçabilité de l'utilisation de bois issus de forêts gérées durablement.

La réalisation de guides sur les essences locales et sur les fournisseurs en Nord-Pas de Calais.

L'organisation de rencontres pour sensibiliser, former et faire se rencontrer les acteurs concernés.

Le développement de la formation et des partenariats entre professionnels et universités.

L'émergence de nombreux projets de recherche et développement comme la mise au point d'une méthode de classement mécanique de la résistance du bois issu des feuillus régionaux ou la mise au point de l'aboutage et du collage du bois issu des feuillus régionaux.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Les objectifs sont définis au regard d'une approche globale et transversale qui hiérarchise les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Cela oblige à repenser le modèle de développement et les politiques publiques dans les finalités et les modes de faire. Cela rompt avec les approches conventionnelles pour s'inscrire dans le mode projet et la co-construction du patrimoine collectif immatériel.

« En actant en 2009 le doublement de la forêt régionale gérée durablement et la relocalisation de l'emploi de la transformation bois en région, nous engageons une **transformation progressive et totale de l'action régionale** (santé, formation, aménagement, économie, biodiversité...). **Une opération qui apporte des réponses de court terme et anticipe le long terme.** »

Emmanuel Cau,
élu référent de l'opération de développement Valorisation de la forêt
et filière bois



Certains freins sont plus culturels que techniques ou économiques. Construire une culture commune passe alors par le fait de produire ensemble.

La définition collective des enjeux par toutes les parties prenantes crée du lien.

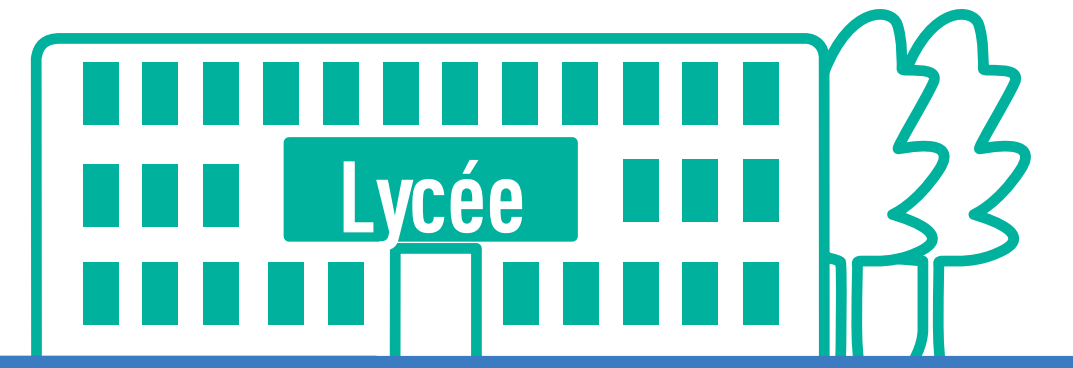
Il faut pouvoir assurer de façon significative une période de transition entre le modèle actuel dont les effets des limites se font sentir immédiatement et le nouveau modèle dont les solutions ne porteront que dans un temps plus long.



« L'opération de développement a pour finalité de **mettre en place des circuits et des filières locales** pour générer plus de valeur ajoutée et ainsi **solvabiliser la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux** dans un nouveau modèle économique. Le fait que cet objectif devrait **bénéficier à tous les acteurs** de la filière forêt bois et plus largement **à tous les territoires régionaux** est un facteur de **mobilisation transversale.** »

William glorie,
chef de projet de l'opération Valorisation de la Forêt et Filière bois

MON LYCÉE DU 3ÈME MILLENAIRE



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Jean-Marie Alexandre, Vice-président aux Lycées et au Schéma régional des formations
- **DIRECTEUR DE PROJET** : Sylvain Petit, Direction des formations initiales
- **DIRECTIONS** : du pôle éducation jeunesse (DFI, DICF, DGP et MAPREF), Directions des Études et Expertises, Direction des Systèmes d'Information...
- **LANCEMENT OFFICIEL** : Mars 2011
-

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



Une institution de 200 ans qui **se réinvente et s'adapte en permanence.**

Le lycée n'est pas simplement un lieu d'apprentissage mais aussi **un lieu de tissage du territoire et de lien social.**

173 établissements publics locaux d'enseignements et **135 000 lycéens** en Nord-Pas de Calais.

De nombreuses expérimentations, innovations et projets sont menés depuis une dizaine d'année au sein du territoire.

Plusieurs stratégies régionales ont façonné les lycées.

FINALITÉS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT

Repenser la manière dont on conçoit le Lycée

Construire un lycée à haute qualité sociétale, un campus des formations tout au long de la vie.

Proposer une carte des formations diversifiées, structurée et de haut niveau.

Co-construire une stratégie éducative au niveau territorial avec tous les acteurs.

Faire évoluer l'architecture scolaire et les espaces d'apprentissage.

Le Lycée du 3^{ème} Millénaire vise la mise en place d'une politique globale intégrée et cohérente qui fait le lien entre tous les dispositifs et les politiques existantes sur les lycées (restauration scolaire, réhabilitation du patrimoine...) avec un objectif d'efficacité (par une gestion plus globale, plus stratégique) ainsi que d'amélioration de la qualité et de la performance des politiques publiques régionales.



RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Le lycée du 3^{ème} Millénaire construit et donne à voir – aux parties prenantes – ce qu'est le lycée de demain.

L'opération de développement a permis de dessiner un cadre collectif, partagé. La Région passe de « financeur/prescripteur » de projets à un rôle d'enrôlement et d'accompagnement des projets des lycées. Les cinq lignes stratégiques agissent comme un nouveau référentiel et assurent une cohérence dans la dynamique portée par les lycées.

Le lycée du 3^{ème} Millénaire, en tant qu'opération de développement, agit comme un outil de management au niveau régional et en interne de l'institution.

Elle représente une opération à la croisée des autres opérations régionales.

LES OUTILS MOBILISÉS DANS LE CADRE DU PROJET

Le processus Lycée du troisième millénaire mobilise les instances et moyens ordinaires de la Région :

- sélection, qualification et accompagnement (ingénierie et financier) des établissements,
- développement et mise en visibilité des projets des établissements, des territoires et leurs interdépendances,
- création, restructuration ou réhabilitation d'éléments de patrimoine,
- diffusion de la dynamique aux établissements et autorités comparables de l'Europe,
- inscription des établissements dans les dynamiques européennes et partenariats.

5 orientations du Lycée du 3^{ème} Millénaire :

- Le lycée ouvert et animateur de son territoire
- Le lycée numérique
- Le lycée participatif
- Le lycée sobre en ressources
- Le lycée patrimoine

14 enjeux opérationnels découlent de cette stratégie et fournissent une grille de lecture aux lycées qui souhaitent mettre en place des projets de transformation.

Un portefeuille de projets

- **EFEEL** (efficacité eau et énergie dans les lycées) et la lutte contre le gaspillage alimentaire pour le lycée sobre,
- **La carte des formations**, le service public de restauration scolaire, l'hébergement ou encore les projets lycéens pour le lycée ouvert sur son territoire,
- **Le budget participatif des lycées** pour le lycée participatif,
- **Le déploiement des tablettes**, le très haut débit, savoirs numériques 59/62 et la maintenance pour le lycée numérique de nouveaux modes constructifs pour le lycée patrimoine.



STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Pierre DE SAINTIGNON
- **DIRECTION** : Pôle Économie, Formation, Recherche et Développement
- **LANCEMENT OFFICIEL** : Septembre 2011

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



Particulièrement marqué par les grandes mutations industrielles, le territoire régional a dû faire face récemment à des fermetures d'entreprises du secteur des énergies fossiles : raffinerie Total à Mardyck (fioul, gaz), E.ON (centrale charbon) à Hornaing. Ce type de crise industrielle, systémique, nous interpelle au regard des interventions publiques.

BIENS COMMUNS

La résilience, l'équité, la dynamique territoriale, et l'attractivité du Nord-Pas-de-Calais

La sécurisation de l'accès à l'énergie, et la lutte contre la précarité énergétique

Un système climatique qui génère un environnement propre et permette le maintien de la biodiversité

l'accès à l'emploi de qualité

La formation aux nouveaux métiers et la caractérisation des évolutions d'activités suscitées par la transition énergétique. Le développement des compétences associées.

FINALITÉS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT

Opérationnaliser l'entrée dans la transition énergétique avec les territoires.

- capacité d'adaptation au nouveau contexte énergétique
- capacité d'anticipation des événements dans le domaine de l'industrie et plus particulièrement du secteur de l'énergie : veille stratégique en lien avec les territoires.
- développement de sources d'énergie alternatives aux énergies carbonées,
- accès à l'énergie dans des conditions économiques durables, citoyennes et responsables,
- transport et stockage de l'énergie,
- efficacité énergétique,
- consommation sobre et responsable,
- évolution et création d'activités et d'emplois,
- accompagnement de filières énergétiques,
- mise en place de dispositifs de formation aux métiers énergétiques,
- acceptabilité sociale et économique, lutte contre la précarité énergétique.



FOCUS SUR LES AVANCÉES

Articulation des schémas régionaux concernés par l'énergie pour renforcer et développer les actions favorisant la transition énergétique :

- soutien des activités et emplois liés à l'énergie,
- formation et adaptation des salariés aux changements nés de la transition énergétique,
- innovation, pédagogie et diffusion de bonnes pratiques pour accompagner le changement de comportement et aller vers la consommation sobre et responsable.

Structuration et animation des réseaux d'opérateurs de la transition énergétique par les parties prenantes (Pôle Energie 2020, Pôle team 2, clusters Windindustry et Ekvation, projet d'EuraEnergies de Dunkerque, Virage Energie Nord-Pas de Calais, CERDD pour la veille, la sensibilisation et la diffusion de bonnes pratiques). L'opération de développement à renforcer le soutien auprès de ces parties prenantes. (sens de la reformulation à vérifier/valider)

Prise en compte de la centralité de l'énergie dans les initiatives issues de l'action publique dans le développement économique, social, technologique et durable du Nord-Pas de Calais (Troisième révolution industrielle, SRCAE, SRDE...).

LES OUTILS MOBILISÉS POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE RÉGIONALE

Organiser un dispositif de veille et d'appui aux territoires favorisant l'analyse des besoins et des potentiels.

Appuyer les pôles, et notamment le pôle énergie 2020 dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens (SRDE).

Mettre en place une cellule de veille et d'alerte précoce.

Construire avec les parties prenantes (ADEME, entreprises, Pôles, éco-système de l'innovation et de la recherche, société civile) la stratégie, définir les voies et moyens d'actions, déterminer la gouvernance du nouvel éco-système énergétique en émergence.

Inscrire les axes de développement des filières énergétiques dans le cadre de l'ambition européenne et dans les priorités des PO (programmes opérationnels) 2014-2020.

Mettre en place les formations, les dispositifs appropriés dans le cadre du CPRDFP encourager et développer avec les universités, écoles d'ingénieurs.

Soutenir l'essor des filières énergétiques génératrices d'emplois et d'activités en France et sur les marchés internationaux à l'aide d'appuis financiers (BPI, FINORPA etc).

Accompagner le développement de la recherche, les programmes de recherche orientés vers les énergies.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

Prise de conscience collective sur l'extrême complexité de la thématique dans une région au fort héritage industriel.

Les questions d'énergie sur le devant de la scène : débats sur la transition énergétique en 2013, Troisième révolution industrielle, mutations de l'appareil de production sous l'influence et le poids de la consommation et du coût de l'énergie, adaptation et formation des actifs aux effets de la transition énergétique sur les métiers, les compétences.

Une coopération désormais bien réelle entre les parties prenantes (collectivités-entreprises-population) visant à maîtriser et capitaliser le processus de la transition énergétique auquel est confrontée la région Nord-Pas de Calais.